AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1179
FR0000075988-FS0609

20 mai 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

HI-MEDIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 mai 2016, M. Benjamin Jayet a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 mai 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée BJ Invest qu'il contrôle, les seuils de 15% et 10% du capital et des droits de vote de la société HI-MEDIA et détenir, directement et indirectement, 202 346 actions HI-MEDIA représentant autant de droits de vote, soit 6,84% du capital et 6,51% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
BJ Invest	175 835	5,94	175 835	5,65
M. Benjamin Jayet	26 511	0,90	26 511	0,85
Total	**202 346**	**6,84**	**202 346**	**6,51**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions HI-MEDIA hors marché[2].

À cette occasion, la société BJ Invest a franchi individuellement en baisse les seuils de 15% du capital et 10% du capital et des droits de vote de la société HI-MEDIA.

[1] Sur la base d'un capital composé de 2 959 558 actions représentant 3 109 741 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Cf. notamment communiqué de la société HI-MEDIA diffusé le 2 mai 2016.